

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

LIGNE ÉLECTRIQUE | Une tranchée vient d'être creusée près du Mont-Tendre. Pour préparer l'antenne de l'armée? Démenti des intéressés.



© PRO NATURA, juin 2010 | Une tranchée de 5 km accueille neuf tubes, dont six sont réservés à Skyguide.

Justin Favrod | 22.10.2010 | 00:00

Pro Natura soupçonne Skyguide d'avoir entrepris en catimini des travaux préparatoires à l'érection d'une antenne de 25 mètres sur le Mont-Tendre. L'association pointe du doigt une tranchée électrique de 5 kilomètres entre L'Orient et le Cunay. Là se trouve une station de l'aiguilleur du ciel, située à deux kilomètres du sommet du Mont-Tendre.

Annoncé en juin, confirmé en septembre, le moratoire sur le projet du Mont-Tendre n'a pas désarmé les opposants. Rappelons que Skyguide est partie prenante de ce projet militaire, puisqu'il est prévu que l'antenne classée secret défense soit également utilisée par l'aiguilleur du ciel. L'armée bénéficie d'une procédure spéciale qui évite les oppositions.

En juin, Skyguide a creusé une tranchée de 5 kilomètres entre L'Orient et sa station au Cunay. Dans un communiqué, Skyguide soutenait qu'il s'agissait du simple remplacement d'une ligne électrique vieille de 30 ans «sans lien avec le projet de construction planifié sur le Mont-Tendre voisin».

Le secrétaire général de Pro Natura Vaud, Michel Bongard, a été alerté par un militant. Ce dernier relève: «Au lieu du seul tube, neuf ont été placés dans la tranchée; nous n'avons pas de preuves, mais nous soupçonnons que ce renforcement spectaculaire a quand même un lien avec le projet d'antenne. Il me semble qu'il y a là de quoi alimenter une ville de 50 000 habitants.»

Du coup, Michel Bongard relève des faits troublants: «Skyguide, dans sa détermination du 18 juin 2010 adressée au Tribunal administratif fédéral dans le cadre de l'instruction du recours contre le projet d'antenne au Mont-Tendre, fait état de la demande que lui a faite le Département fédéral de la défense en 2006 d'un «soutien pour l'approvisionnement en

électricité de cette installation» au Mont-Tendre. Plus loin dans le même document, Skyguide confirme «avoir répondu positivement à cette requête».

Le responsable d'une entreprise électrique est aussi surpris par l'ampleur de la fouille: «Il est normal de mettre un ou deux tubes de réserve lors du creusement d'une tranchée, mais neuf tubes pour un alpage, c'est curieux.»

La porte-parole de l'aiguilleur, Maude Rivière, maintient la version initiale: «Skyguide a effectivement promis de fournir l'électricité pour l'éventuelle station du Mont-Tendre, mais les travaux n'étaient pas nécessaires. Le seul tube existant aurait suffi. Il n'y a donc aucun lien entre la tranchée et le projet du Mont-Tendre.»

Alain Bourqui, directeur de la Société électrique de la vallée de Joux qui a effectué les travaux, tient un discours identique: «Ces travaux étaient nécessaires et n'ont rien à voir avec le projet du Mont-Tendre. Sur les neuf tubes, six seulement sont destinés à Skyguide, trois pour l'électricité, trois pour les télécommunications. Les autres vont à des chalets qui économiseront ainsi du mazout.»

Actu

Source URL (Extrait le 23.10.2010 - 15:04): <http://www.24heures.ch/vaud-regions/actu/pro-natura-denonce-tranchee-jugee-suspecte-2010-10-21>